



UNE FEMME UN MÉTIER

Régine Rachelle Philote **Sapeur-pompier volontaire**

En 2013 sur notre île, il y a eu pas moins de 300 000 appels reçus au 18 et 42 000 interventions recensées, soit une action de secours toutes les 12 minutes. En ressources humaines, les sapeurs-pompiers représentent un effectif de 874 professionnels et 830 volontaires actifs dont 82 sont des femmes. Un chiffre qui progresse lentement mais sûrement.

Rencontre avec l'une d'entre elles, Régine Rachelle Philoté, sapeur-pompier volontaire 1ère Classe œuvrant pour le bien de tous au sein des casernes de Saint-Denis et Saint-André mais aussi maman célibataire d'une petite fille de 11 ans.

A ses côtés, le temps d'une matinée, retour sur la vie en caserne, les interventions mais aussi le regard d'une femme moderne sur ce métier à dominante masculin, métier à risques si méritant.

Par Mirianne DUMON

En pleine formation d'aide soignante, Rachelle met un point d'honneur à toujours se porter volontaire chez les sapeurs-pompiers. Plus qu'une vocation, c'est un besoin, voire une passion pour elle. Pourtant, rien ne prédestinait cette jeune femme à intégrer ce corps d'arme si singulier. C'est suite à la séparation d'avec le père de sa fille que Rachelle a décidé de prendre sa vie en main.

«Quand je pars pour la caserne, je prends mon sac avec plaisir. On est une grande famille. J'aime ce que je fais.»

Vendeuse dans un magasin de bricolage, elle s'est mise au sport et a même appris à nager à 26 ans. Refusant un quotidien trop routinier, Rachelle souhaite s'ouvrir aux autres et aider les plus démunis. Elle devient bénévole pour la Croix-Rouge et découvre alors le milieu des pompiers, «cela a suscité ma curiosité pour ce métier». De fil en aiguille et au terme d'entraînements sportifs intensifs, Rachelle réussit les tests physiques ainsi que les épreuves écrites et orales d'admission. Trois ans plus tard, sa formation de sapeur-pompier volontaire est validée : «c'est une satisfaction personnelle. Je me découvre. Maintenant je sais que je suis capable de me surpasser».



Elle se souvient encore de son premier jour en caserne. Sa plus grande appréhension ? «Comment vais-je m'intégrer à cette équipe d'hommes ? Au final, ça c'est bien passé, naturellement, il y a une bonne mentalité. C'est un travail d'équipe qui se déroule dans la bonne entente. Garçons / filles, c'est pareil, c'est la même passion qui nous anime».

Et la vie en caserne, c'est comment ?

Celle-ci est cadencée au rythme des interventions. Un planning est fixé par équipes selon 3 axes d'intervention : les secours à la personne, les incendies et les secours routiers.... Une équipe prioritaire et une secondaire qui prend le relais lorsque la première est déjà sur le terrain. Et ça tourne ! Des gardes de 12 ou 24h durant lesquelles rassemblements, entraînements, exercices sportifs, nettoyage des véhicules, entretien des équipements sont programmés. Mais lorsque la sirène retentit, il faut faire fissa et être opérationnel en quelques minutes. Les secours n'attendent pas, il faut toujours être sur le qui vive constamment... «Quand ça



bouge, ça bouge... C'est ce qui fait le charme du métier» rétorque Rachelle avec un clin d'œil. En effet, peu de temps mort en caserne et le sentiment d'un continuel recommencement... sans fin ! Parfois les interventions s'enchaînent, à peine les véhicules rentrés qu'il faut repartir sur le champ. Un coup de sirène et l'adrénaline fait son effet avec une question qui personnellement m'a traversée l'esprit le temps du trajet éclair dans les rues du chef lieu : sur quoi allons-nous tomber ? On en vient vite à s'imaginer le pire et aux risques encourus mais je suis une personne extérieure inexpérimentée cela semble normal.

D'où ma question : vous n'avez jamais peur en intervention ?



Rachelle me répond que l'appréhension et l'adrénaline sont là, mais pas de réel sentiment de peur. «Je fonce. On sauve les personnes mais on pense à nous aussi. Nous sommes entraînés pour. Quand on arrive sur les lieux, pour les gens présents, on n'a pas le droit à l'erreur, faut être au top ! La vie ne tient qu'à un fil, c'est notre destin». Malheureusement, il arrive parfois où c'est trop tard, où rien ne peut y faire.... «Travaillant en équipe, dans les moments difficiles, on en parle entre nous. Chacun vit l'intervention à sa manière, selon sa sensibilité. En intervention, on gère, on se maîtrise mais après on peut évacuer. Le fait de vivre l'événement à plusieurs et d'en parler, ça aide... d'où l'utilité du sport aussi... » (ndlr : en cas de faits traumatisants ou sur demande, les pompiers peuvent avoir accès à une cellule psychologique pour les aider).

«Dans la vie, il faut oser !»

Voilà le crédo de notre jeune femme sapeur-pompier volontaire qui a plaisir à dire qu'elle porte l'uniforme avec fierté. «On ne se sent pas forcément l'âme d'être pompier. Mais si on aime le sport et qu'on est curieuse, il faut essayer. Ne pas se chercher des prétextes pour ne pas foncer. Grâce à cette formation, j'ai découvert que j'avais certaines capacités. Avant je doutais. C'est une expérience où l'on apprend beaucoup sur soi-même». Son rêve ? Faire partager sa passion à sa fille qu'elle initie à divers sports et qu'elle suive les traces de sa maman. «Ce serait une fierté de la voir pompier, mais se sera son choix à elle». (ndlr : il existe des formations spécifiques pour les enfants intéressés au métier de pompier : les «Jeunes Sapeurs-Pompiers». A partir de 12 ans).

DEVENIR SAPEUR-POMPIER, ÇA VOUS TENTE ?

Trois statuts existent pour les sapeurs-pompiers :

- Professionnels : ce sont des fonctionnaires territoriaux et exercent le métier de sapeur-pompier comme activité principale à plein temps.
- Volontaires : ce sont des personnes formées sur 3 ans au métier mais cela ne constitue pas leur activité principale.
- Militaires : ce statut un peu à part concerne uniquement les Sapeurs-Pompiers de Paris et les Marins-Pompiers de Marseille, ainsi que certaines unités d'instruction et d'intervention de la Sécurité Civile

Même si a priori aucun recrutement supplémentaire n'est prévu pour 2014, voici les pré-requis pour postuler à la fonction de sapeur-pompier volontaire :

- Avoir plus de 16 ans (avec consentement écrit du représentant légal pour les mineurs) et 21 ans pour les postes d'officiers.
- Ne pas avoir fait l'objet de condamnation.
- S'engager à respecter la charte nationale des sapeurs-pompiers volontaires.
- Avoir régularisé sa situation vis-à-vis du service national.
- Aucune obligation d'avoir la nationalité française.

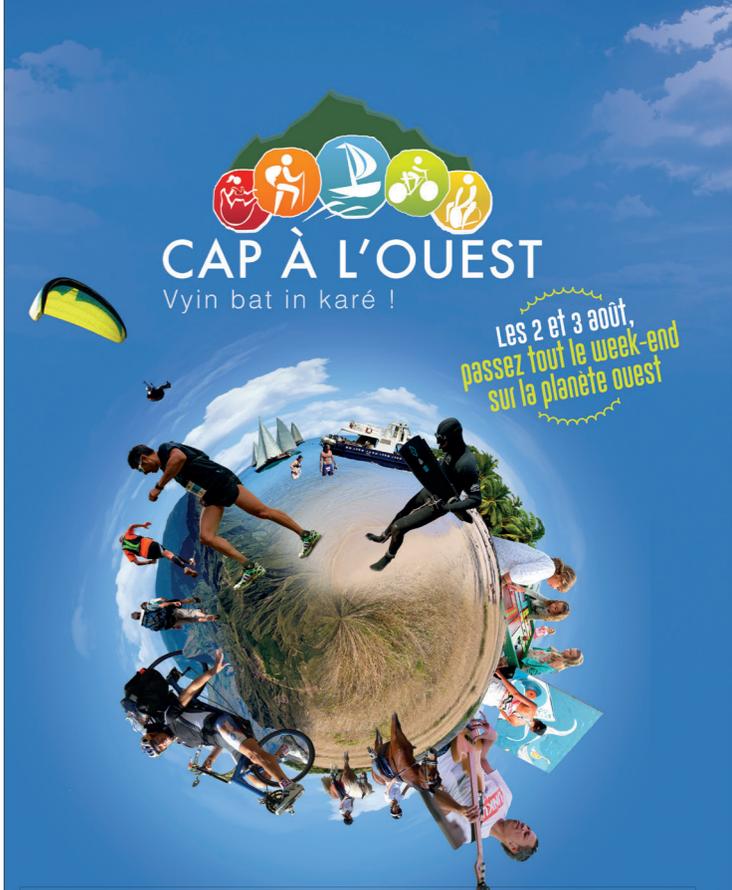
Démarches :

- Faire enregistrer votre demande à la caserne de pompiers la plus proche de votre domicile.
- Réussir les épreuves orales, écrites et sportives organisées par le SDIS.
- Remplir les conditions physiques et médicales selon « barème » en vigueur.

Vacations :

Le tarif est d'environ 7€ de l'heure non imposable, non saisissable. Le taux est variable en fonction des activités effectuées (durée et nature des interventions ou temps de garde à la caserne). Maximum : 864h de garde par an.

Toutes les infos sur www.sdis974.re



LES 2 ET 3 AOÛT, DÉCOUVREZ LA PLANÈTE OUEST AVEC LES CIRCUITS GUIDÉS DE L'OFFICE DE TOURISME DE L'OUEST :

- 9 randonnées / balades guidées
- 1 visite guidée en mer
- 1 circuit segway
- 1 circuit en vélo
- 1 circuit en vélo couché
- 1 circuit culturel en petit train

FAITES VOTRE CHOIX ! Inscrivez-vous avant le 30 juillet à l'Office de Tourisme de l'Ouest, dans les bureaux d'information de La Possession – Saint-Gilles – Saint-Leu. **Bulletin d'inscription téléchargeable sur capalouest.tco.re ou sur www.ouest-lareunion.com**

Plus d'informations :
Office de Tourisme de l'Ouest 0810 797 797
Sur internet : capalouest.tco.re